

Travail d'intérêt général (TIG)

Par **juliette**, le **10/06/2007** à **14:28**

Bonjour

Pouvez vous me donner des exemples de TIG ?

Par exemple peut il s'agir de soutien scolaire ou de travail dans des établissements hospitaliers ?

merci d'avance.

Par **Camille**, le **11/06/2007** à **14:10**

Bonjour,

A priori, rien ne s'y oppose dans le principe.

[http://vosdroits.service-public.fr/part ... 1407.xhtml](http://vosdroits.service-public.fr/part...1407.xhtml)

[quote:39m74mk6]

Quel employeur ?

Ce peut être une collectivité publique (commune, département par exemple), un établissement public, une association.

Le travail peut consister à :

améliorer l'environnement naturel en reboisant, en débroussaillant par exemple,

réparer les dégâts liés au vandalisme,

effectuer des tâches à finalité culturelle,

effectuer des actes de solidarité.

[/quote:39m74mk6]

Mais, je suppose que ce n'est pas le condamné qui en décide...